

TEMPO!

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

RENTRÉE 2025

NIVEAU
CE2/CM

PONTET ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT

Riorges
LA VILLE NATURE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve des places disponibles)*

LUNDI

GOLF Clubs de golf adaptés, balles en mousse et c'est parti pour la découverte du golf, sous la houlette d'Éric, professeur de golf. *Atelier encadré par Éric Serol.*



MARDI

STREET JAZZ Tu as le rythme dans la peau ? Tu adores créer des pas de danse ? Fusion de Hip-Hop, de Jazz et de danse moderne, l'activité Street Jazz devrait te plaire. *Atelier encadré par Morgane Bilo de MB Dance.*



JEUDI

ZENTANGLE Gribouillage, méditation créative stylisée, spirales, ondulations, bulles, rayures dans des formes géométriques, noir et blanc pour créations hypnotiques... Zentangle, la nouvelle forme d'art fascinante et relaxante. *Atelier encadré par Louisa Mammad.*



VENDREDI

JUDO Teste les sports d'opposition (jeux de luttes et judo) en t'amusant. Au programme : apprentissage des chutes, vocabulaire et code du judo (vestes de judo et ceintures prêtées). *Atelier encadré par Christophe Debatisse, professeur de judo au Dojo Riorgois.*

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant. Il est préférable que celui-ci choisisse librement !

Pour des raisons d'équité et d'organisation :

- L'inscription vaut engagement sur toute la durée du cycle,
- L'ordre d'arrivée des demandes n'est pas pris en compte pour l'attribution des places,
- Aucune demande ne sera honorée en cours de cycle.

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent être remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contacter le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

INSCRIPTION EN MAIRIE

Une inscription préalable en mairie est nécessaire même si votre enfant était déjà inscrit l'an dernier. La sélection des activités Tempo se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgéois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire.

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF ou votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*



**FLASHEZ CE CODE POUR TÉLÉCHARGER
LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET LA FICHE SANITAIRE.**
*CEs DOCUMENTS PEUVENT AUSSI ÊTRE RETIRÉS EN MAIRIE,
ET SONT DISPONIBLES SUR LE PORTAIL FAMILLE.*

DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT, SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes**. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elles s'effectuent sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la première période (du 1^{er} septembre au 19 décembre) est ouverte du 7 juillet au 25 août inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du mercredi 27 août.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR

